

Enseignant(e)-chercheur(euse)

Double mission pour les enseignants-chercheurs au sein d'une université ou d'une grande école : transmettre des connaissances à leurs étudiants et faire progresser la recherche dans leur discipline.

- **Synonyme(s) :** enseignant(e) en université, professeur d'université, chercheur(euse), maître de conférences
- **Métiers associés :** chercheur(euse) en électronique et télécoms
- **Domaines professionnels :** Enseignement - formation, Recherche
- **Centres d'intérêt :** enseigner, éduquer, faire de la recherche

Métier accessible après un bac STI-GE
(Sciences et Technologies Industrielles spécialité Génie Electronique)
Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Enseignant et chercheur

L'enseignant-chercheur peut être seul face à des étudiants ou plongé dans des écrits ou des recherches en laboratoire, et passe régulièrement d'une activité à l'autre. La transmission des connaissances acquises lors de ses recherches fait partie de ses missions.

Enseigner, mais pas seulement

L'enseignant élabore, avec les autres membres de l'équipe pédagogique, le contenu des formations en tenant compte des programmes imposés. Il assure l'organisation et la correction des examens et participe à des jurys. En dehors des cours, la porte de son bureau est ouverte aux étudiants soucieux d'être conseillés ou aidés dans le choix de leur orientation.

Enrichir sa discipline

Quand il ne travaille pas avec ses étudiants, l'enseignant-chercheur se consacre à la recherche appliquée ou fondamentale. À partir d'un travail en bibliothèque ou en laboratoire et d'une réflexion personnelle, il participe à l'enrichissement de sa discipline dans le cadre d'objectifs définis au niveau national ou régional. Dans les filières professionnalisées, il participe à la coopération entre l'université et le monde professionnel.

Conditions de travail

À l'université et dans les grandes écoles

Les enseignants-chercheurs, spécialistes d'une discipline, exercent dans les unités de formation et de recherche (UFR) des universités, les instituts universitaires de technologie (IUT), instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), écoles normales supérieures (ENS), écoles d'ingénieurs, etc.

Des heures de cours et bien plus

Au sommet de la pyramide de l'enseignement supérieur, le professeur des universités enseigne en général à des étudiants de master et de doctorat. Il dispense 128 heures de cours par an. Un maître de conférences assure le même nombre d'heures de cours, auxquelles s'ajoutent des travaux pratiques et des travaux dirigés. S'y ajoutent la préparation des cours, la correction des devoirs et partiels, qui représentent une très lourde charge de travail, ainsi que le temps consacré à la recherche.

Hors universités

En dehors des lieux d'exercice classiques, l'enseignant peut être affecté à d'autres ministères, collectivités territoriales ou organismes de recherche, et même à l'étranger grâce aux programmes de coopération. Pour ce type de poste, il a le titre d'enseignant détaché.

Vie professionnelle

Un marché concurrentiel

Près de 40 % des professeurs d'université et quelque 18 % des maîtres de conférences vont partir à la retraite d'ici à 2010. Le recrutement devrait donc augmenter de manière sensible, même si le marché du travail pour les doctorants reste très concurrentiel.

Surtout des hommes

Ces métiers sont surtout exercés par des hommes, mais la proportion de femmes est en constante progression depuis dix ans (17 % chez les professeurs d'université et 40 % chez les maîtres de conférences).

Promotion possible

Après cinq ans d'enseignement et de recherche, un maître de conférences peut éventuellement obtenir l'habilitation à diriger des recherches (HDR). L'enseignant présente ses travaux devant un jury. Il peut ensuite passer le concours de professeur des universités.

Rémunération

Salaire du débutant

2037 euros brut/mois pour le maître de conférences ; **2955** euros brut/mois pour le professeur d'université.

Compétences

Pédagogie et rigueur

L'enseignant-chercheur doit posséder une grande rigueur, une motivation intellectuelle à toute épreuve et le sens de la pédagogie pour rendre accessibles des connaissances pointues qu'il a parfois contribué à élaborer.

Savoir transmettre

Il doit participer à la diffusion des connaissances scientifiques en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques. S'il est professeur d'université, il impulse et dirige les activités du centre de recherche auquel il appartient : centre ou laboratoire universitaire, ou encore laboratoire associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Et aussi communiquer

Par ailleurs, il possède le goût de la communication et celui des contacts humains, en relation avec différents publics : des étudiants aux partenaires des centres de recherche en passant par les entreprises publiques et privées et les collègues étrangers.

Un long parcours

Les études sont longues. À l'université, l'étudiant(e) doit se diriger vers le master recherche (bac + 5). Il choisit alors un sujet de thèse. Trois, voire quatre années de travail et de recherche sont nécessaires avant de soutenir sa thèse et d'obtenir le doctorat.

- Un doctorant bénéficie d'une allocation de recherche, mais il peut aussi assurer des cours comme moniteur ou attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). Pendant la période de monitorat, il est initié au métier d'enseignant-chercheur dans les centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES).
- Pour passer le concours de maître de conférences, il faut être inscrit sur une liste de qualification du Conseil national des universités (CNU).
- L'habilitation à diriger des recherches (HDR) est indispensable pour se présenter au concours de professeur d'université. À noter : dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, les professeurs sont recrutés par le concours de l'agrégation.

Concours d'accès au métier :

- Chargé de recherche de 1re classe de l'INRIA
- Chargé de recherche de 2e classe de l'INRIA
- Directeur de recherche de 1re classe de l'INRIA
- Directeur de recherche de 2e classe de l'INRIA
- Maître de conférences (accès à la liste de qualification)
- Maître de conférences (accès à la liste de qualification)
- Maître de conférences (1er concours)
- Maître de conférences (2e concours)
- Maître de conférences (3e concours)
- Maître de conférences (4e concours)
- Professeur des universités (accès à la liste de qualification)
- Professeur des universités (concours national d'agrégation)
- Professeur des universités (1er concours)
- Professeur des universités (2e concours)
- Professeur des universités (3e concours)
- Professeur des universités (4e concours)

Enseignant(e)-chercheur(euse)

STI-GE

S-SI